

COMPTE RENDU

SÉANCE DU LUNDI 16 MAI 2022 à 18H30.

Présents: ROY Nicole, CATALA Hervé, HALOCHE Sylvie, FORT Sonia, TOLLIS Eddy, MASSET Nicole, VERGNAUD Didier, DUDOGNON Stéphane, ROBIN Sébastien et AUTIN Cyril.

Excusés: GIRAUD Jacky (donne pouvoir à ROY Nicole), DENIS Ludovic et LAVENAT Dominique (arrivé à 19h00).

Absent: LAVAUD Jean-Paul.

Le dernier compte-rendu est approuvé.

Délibérations D 2022_3_1, 2 et 4 :

Deux agents remplissent les conditions pour avancer de grade.

Les emplois d'adjoint technique principal 1ère classe et de rédacteur principal 2ème classe sont donc créés.

Délibération D 2022_3_3 : Budget: décision modificative n°1 de virement de crédits.

Section d'investissement - Dépenses:

Crédits à réduire:

Compte 020 - Dépenses imprévues : - 1 218.00 €

Crédits à ouvrir:

Opération 311: Plantations : Compte 2121 - Plantations d'arbres : + 1 218.00 €

Délibération D 2022_3_5 : Création d'un emploi temporaire pour accroissement d'activité (espaces verts, voirie, bâtiments).

A compter du 1er juin 2022, un contrat aidé parcours emploi compétence "PEC" pour 20h00 hebdomadaires pendant 9 mois est créé.

Une aide de l'Etat de 50% du salaire brut est accordée.

Questions diverses:

Elections législatives des 12 et 19 juin 2022: les élus donnent leur disponibilité.

Demandes de subventions pour le réaménagement de l'école: L'Etat a accordé 50 % de subvention DSIL sur le montant HT de l'opération globale, le Département a accordé une subvention de 100 000 €.

Fête de la musique: l'école départementale de musique sera à Bassac le samedi 25 juin 2022 avec divers concerts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Affiché le - 8 JUIN 2022

Le Maire, ROY Nicole

